

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 21 juin 2010

Signature d'une convention de partenariat entre l'État et l'association Prévention Routière

François Fillon, Premier ministre, et Bernard Pottier, Président de l'association Prévention Routière, ont signé le mardi 15 juin une convention de partenariat entre l'Etat et l'association Prévention Routière.

Cette convention, a pour objet de fixer tous les domaines dans lesquels l'association et les différents ministères et services de l'Etat peuvent travailler ensemble, en particulier celui de l'éducation routière, qui est depuis toujours une priorité de l'association Prévention Routière.

Cette convention doit également permettre de donner une nouvelle impulsion aux actions menées localement entre les 101 comités départementaux de l'association Prévention Routière et les services de l'Etat.

Pour l'association Prévention Routière, c'est aussi une confirmation, comme l'a affirmé le Premier ministre lors du dernier Comité interministériel de sécurité routière du 18 février 2010, que « la lutte contre l'insécurité routière est une priorité et reste une priorité du gouvernement et qu'il est hors de question de relâcher la pression sur ce sujet ».

Contact presse

Association Prévention Routière

Thomas Le Quellec

Tel. : 01 44 15 27 79 - 06 38 83 11 25

t.lequelc@preventionroutiere.asso.fr